# Actions européennes

**Bref aperçu :**

**Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
**Date de création du fonds :** 25 novembre 1997
**Gestionnaire :** Keyridge Asset Management Limited

**Valeur totale du fonds :** 6 833 976 $
**Taux de rotation du portefeuille :** 48,99 %

| Option de garantie | RFG (%) [1] | Frais SCG minimums (%) * [1] | RFG plus frais minimums de SCG (%) [1] | VL ($) [1] | UC [1] |
|---|---|---|---|---|---|
| Toutes les options | 1,58 | 0,50 | 2,08 | 428,96 | 199 |

* Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 $ et plus.

[1] RFG - ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
SCG - services-conseils et de gestion
UC - unités en circulation

**Placement minimum**
250 000 $

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des titres d'entreprises localisées ou actives en Europe.

| Dix principaux placements | % de l'actif |
|---|---|
| Bank of Ireland Group PLC Ordinary Stock Units Eur 1.00 | 6,42 |
| ASML Holding N.V. Asml Holding N V | 6,33 |
| Eni SpA Eni Spa Azioni Ordinarie Senza Valore Nominale Ordinary | 5,03 |
| Roche Holding AG Genusssch | 4,17 |
| Legrand SA | 4,10 |
| STERIS plc Ord 75.00 Usd | 4,05 |
| Nestle S.A. Act Nom | 4,03 |
| CRH PLC Shs | 4,01 |
| Ryanair Holdings PLC Reçu de dépositaire américain sponsorisé New | 3,87 |
| Deutsche Boerse AG Deutsche Borse Agnamens Aktien O N | 3,82 |
| **Total** | 45,81 |
| **Nombre total des placements :** | **34** |

| Répartition des placements | % de l'actif |
|---|---|
| Actions étrangères | 97,09 |
| Liquidités et équivalents | 2,64 |
| Autres | 0,26 |

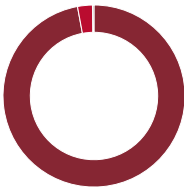

## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette section présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Les rendements sont indiqués après déduction du ratio des frais du fonds (RFF).

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2015 détiendrait 1 586,13 $ au 31 décembre 2025. Ce montant correspond à une moyenne de 4,72 % par année.

### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.

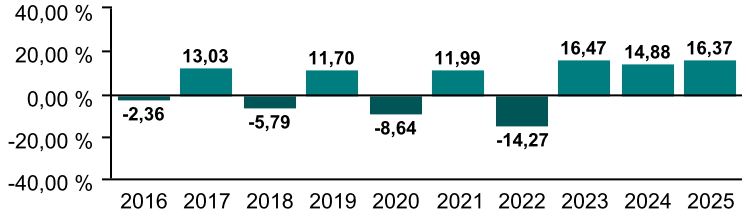


## Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions d'entreprises européennes, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

## Notes

En date du 1er octobre 2025, dans le cadre d'une réorganisation d'entreprise, les responsabilités de gestion de portefeuille auparavant assumées par Setanta Asset Management Limited ont été confiées à Keyridge Asset Management Limited. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

# Actions européennes

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

### 1. Frais d'acquisition

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment ça fonctionne |
|---|---|---|
| Programme de gestion de l'actif | Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités. | •Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 $ et 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus).<br>•Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.<br>•Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat. |

### 2. Frais permanents

Le ratio des frais du fonds (RFF) correspond à la somme du ratio des frais de gestion (RFG) et du ratio des frais d'opération (RFO) et il est payable à même l'actif du fonds distinct. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils réduisent le rendement de votre placement.

Le RFG inclut les frais de gestion de placement et les frais d'exploitation du fonds ainsi que le coût d'assurance associé à la garantie.

Le RFO inclut les commissions et autres coûts liés aux transactions du portefeuille.

Pour le programme de gestion de l'actif, vous payez pour les services du conseiller directement au moyen du rachat d'unités de votre police. Vous et votre conseiller convenez de frais de services-conseils et de gestion se situant entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 250 000 $ à 499 999 $, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 $ et plus. Ces frais réduisent le rendement que vous obtenez sur votre placement.

Pour connaître les modalités de la garantie, consultez votre contrat et la notice explicative.

| Option de garantie | RFG (%) [1] | RFO (%) [1] | RFF (%) [1, 2] |
|---|---|---|---|
| Toutes les options | 1,58 | 0,09 | 1,67 |

[1]Taux annuel exprimé en % de la valeur du fonds.

[2]Le ratio des frais du fonds (RFF) correspond à la somme du ratio des frais de gestion (RFG) et du ratio des frais d'opération (RFO).

Remarques : Nous déclarons les renseignements les plus récents dans le RFG, le RFO et le RFF.

### Commission de suivi

Il n'y a aucune commission de suivi, mais vous êtes responsable des frais de services-conseils et de gestion négociés avec votre conseiller.

### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

| Frais | Ce que vous payez |
|---|---|
| Frais de négociation à court terme | Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds. |

## Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

**Renseignements supplémentaires**

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_customer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847